

SCHMITT ROUX-NOEL ANDURAND GLAUDET AVOCATS
Avocats Associés au Barreau de LA ROCHELLE ROCHEFORT
57 avenue du 11 novembre 1918 - 17000 LA ROCHELLE
TEL. 05.46.41.32.73. / FAX. 05.46.41.14.99.
E.mail : avocats@srnag.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
SITUEE AU 4 BIS ET 6 RUE DES ROSEAUX
17000 LA ROCHELLE

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE

MERCREDI 15 MAI 2024 A 9 HEURES 30

Devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LA ROCHELLE, au Palais de Justice de ladite ville
10 rue du Palais 1^{er} étage

VENTE EN UN LOT

Une maison individuelle à usage d'habitation située à La Rochelle (17000) au 4 bis et 6 rue des roseaux, comprenant deux logements, savoir :

Un premier logement situé 4 bis rue des roseaux, composé :

Au rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine et terrasse.

A l'étage : deux chambres, salle de bain avec wc.

Un second logement situé 6 rue des roseaux, composé d'un simple rez-de-chaussée comprenant une entrée, salle à manger, cuisine, salon, bureau, salle de bains avec wc, une chambre, cellier, douche italienne, wc.

Jardin.

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir section AN n°218 pour une contenance de 02a 99ca.

Référence du lotissement – Ladite parcelle formant le lot numéro 1 du lotissement dénommé BRANCHEREAU.

Pièces constitutives du lotissement – Les pièces constitutives du lotissement dont l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime l'autorisant en date du 9 janvier 1962, ont été déposées au rang des minutes de Me LE BARON, Notaire à La Rochelle, le 16 février 1962. Cet acte de dépôt a été publié au Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE le 5 mars 1962 Volume 3301 numéro 41.

Le n°4 bis est occupé par 2 colocataires, en vertu d'un contrat de bail d'habitation, moyennant un loyer de 900 € hors charges.

Le n°6 est occupé par la propriétaire de l'ensemble immobilier.

MISE A PRIX : 80.000 €

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente dressé par l'avocat poursuivant et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE.

Les frais de vente et d'adjudication seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat postulant
près le Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE

Pour consulter le cahier des conditions de la vente : s'adresser au Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant

VISITE SUR PLACE : LE MARDI 7 MAI 2024 à 9 Heures